

LE BULLETIN MUNICIPAL

N°6

Commune de Vire-sur-Lot



**La Mairie est ouverte le mardi, mercredi et jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

Tél: 05.65.24.62.04

mairie-de-vire-sur-lot@wanadoo.fr

Mme Le Maire est disponible sur rendez-vous

Le mot de Mme le Maire



Chères Viroises, chers Virois,

C'est avec retard que je vous souhaite une très Belle Année 2022, empreinte de joies familiales, de convivialité et de bonheurs partagés. (Le plus possible en ces années particulières en raison de la crise Covid)

La cérémonie traditionnelle des vœux du Maire ayant été annulée à la demande de Monsieur le Préfet.

Pour commencer, je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du Conseil Municipal, adjoints et conseillers, ainsi que l'ensemble du personnel, administratifs, technique et communal.

Merci à chacun personnellement.

Mes remerciements s'adressent ensuite à l'ensemble du personnel soignant, les aidants, les accompagnants, Je salue votre engagement, votre dévouement et le lot de sacrifices et d'abnégations qui vont avec. Que ces quelques mots vous disent notre grande reconnaissance pour notre commune et plus largement notre canton.

Je remercie également chacun des acteurs de notre commune : Viticulteurs, Artisans, Présidents, membres et bénévoles des associations, grâce à vous, Vire existe, se dynamise et vit ! Merci à tous !

Je remercie également les personnalités qui nous ont rendu visite à Vire :

Monsieur **Prosic Préfet** venu chez les viticulteurs pour constater les dégâts causés par le gel, Monsieur **Régny** secrétaire général et **sous-Préfet** venu à plusieurs reprises pour le pôle santé, Monsieur Aurélien **Pradié Député**, venu pour le pôle santé et parler du désert médical, Monsieur **serge Bladinière Président de la CCVLV** venu avec **Fabienne Sigaut Maire de Prayssac** pour le pôle santé, Madame **Chassain** et Monsieur **Branco, conseillers départementaux du canton de Puy l'évêque** venus pour le pôle santé et voir le chemin de halage.

Dans ce bulletin, vous trouverez les principales actions menées par la Municipalité et 2021 a été une année constructive ! Nombreux chantiers de **voirie**, des travaux sur le **réseau d'eau**, de **rénovation** dans des bâtiments communaux, des **renovations énergétiques**, le dossier du **nouveau cimetière** a été voté par le conseil, les demandes de subventions ont été envoyées en janvier, les travaux devraient débiter en mai 2022.

La création du pôle santé dans l'ancienne école est terminée, reste à ce jour, quelques finitions, crépis, goudronnage, Bardage, clôture...

Ont été créés : 6 cabinets, 2 salles d'attentes, WC handicapés et WC privé, salle de détente, le

premier loyer à compter du 1^{er} mars de cette année.

Le coût total des travaux pour le pôle santé est conforme au prévisionnel qui est de : **215 600€ ht** sur lequel il faut déduire **les 80% des subventions** dont celle de **FRANCE RELANCE**, le reste, sera financé par les loyers de GPS 46 (Groupement Professionnels Santé 46), voté par le conseil, soit : **504€ mensuel hors charges** : EDF, eau, taxes...payées par GPS46, c'est donc une opération blanche. Seul à la charge de la commune, les opérations annexes : les branchements des réseaux, orange, compteur EDF, l'élargissement du chemin pour sécuriser l'accès avec l'achat du terrain et la clôture à l'identique Coût : **7400€**

Un après-midi portes ouvertes est prévue le lundi 28 février à partir de 14 heures

J'invite toutes les Viroises et Virois à venir découvrir les locaux, rencontrer les Professionnels de Santé, les personnalisées invitée pour cette occasion ainsi toutes les entreprises qui ont œuvrées et contribuées à la réussite de ce beau projet. Puis la journée se terminera par un vin d'honneur offert à tous à partir de **17 heures**.

La commune de Vire, engagée dans une démarche **d'animations** sur son territoire, salue les beaux succès rencontrés en 2021. Un vent de bonne humeur a soufflé lors des différentes festivités : Marchés gourmands, marché de Noël, fête votive, festival des vignes etc...

Des élections partielles vont avoir lieu le **6 et 13 mars** afin de remplacer les conseillers démissionnaires. Les élus ; **Maire et adjoints** restent élus jusqu'à la fin de leur mandat !

Avec l'équipe municipale, nous définirons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action en cherchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenables financièrement.

2022 verra la poursuite des différentes réflexions, études et la continuation des travaux lancés (voirie, éclairage public, nouveau cimetière, base nautique, travaux d'aménagement salle des fêtes etc...)

*Je veux rassurer toutes les Viroises et Virois et leur dire que conformément à notre profession de foi, il **n'y aura pas** d'augmentation d'impôts sur la commune durant toute la durée de mon mandat.*

Bonne lecture de ce premier bulletin de l'année, avec mes Meilleurs Souhaits pour 2022 !

Voirie

Des dégradations importantes sont à déplorer sur les routes de la commune en raison du passage fréquent des camions de fort tonnage.

Le département et la CCVLV vont engager des travaux route de Gaudou, Lacapelle Cabanac lieu-dit Le Faure, sur la RD8, ainsi que le bas-côté du fossé face à la salle des fêtes écrasé par un tractopelle, le goudronnage sur certains axes se fera une fois le terrain stabilisé.

Environnement

Nous constatons que des dépôts sauvages se répètent souvent sur les berges du Lot, dernièrement des gravats ont été déversés près du lavoir de Pis.

Le conseil municipal devra statuer à la prochaine réunion sur les mesures à prendre afin de faire cesser ces incivilités.

Petit rappel à la population, la déchèterie est gratuite pour les habitants de Vire et se situe à 3 km sur Puy l'évêque.

Régie communale / Service de l'eau

Fragile, l'eau est un bien commun qui doit être protégé.

Le forage de la station de « Bru », fournit une eau potable naturelle et contrôlée plusieurs fois par semaine, des analyses sont faites régulièrement par un laboratoire sous couvert de l'ARS.

L'équipe municipale met tout en œuvre pour préserver cette ressource et la pérenniser pour l'avenir.

Prévention et sécurité :

En 2021, nous avons diligenté une enquête, celle-ci a été faite par la chambre d'agriculture, concernant **le périmètre de sécurité autour du captage de la station de Bru,**

Un périmètre de protection des captages est un dispositif rendu obligatoire par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 (article L-1321-2 du code de la santé public). Il constitue la limite de l'espace réservé réglementairement autour d'un captage utilisé pour l'alimentation en eau potable.

L'objectif de ce périmètre vise à prévenir les risques de pollutions ponctuelles ou diffuses sur un point de prélèvement d'eau pour la consommation humaine.

Cette enquête permet d'avoir un diagnostic agricole et d'analyser les pratiques agricoles actuelles dans les périmètres de protection rapprochée et éloignée du captage de Bru.

Les prescriptions rédigées par l'Agence Régionale de Santé semblent adaptées aux pratiques en place et aux perspectives des exploitations (valorisation des vins produits, finalisation de passage en agriculture biologique et développement de la filière viticulture biologique, augmentation de la qualité des vins), cela reste une bonne nouvelle pour l'avenir de notre ressource en eau et de la filière viticole viroise.

L'intérêt de ce rapport est qu'il va permettre d'engager une procédure d'intérêt général pour le captage de Bru.

Toujours dans un souci de prévention et de sécurité à la population une série d'analyses préventives est en cours afin de contrôler la présence de chlorure de vinyle monomère dans certaines conduites en PVC installées avant les années 1980, rappelons que le CVM peut être à l'origine de cancer, la santé de nos concitoyens n'a pas de prix !

Investir c'est pérenniser la ressource et le réseau

Sur la période 2019/2020 ce sont plus de 26500€ TTC qui ont été dépensés pour réparer les différentes fuites sur le réseau d'eau, c'est pourquoi l'équipe municipale a décidé d'engager des travaux de rénovation sur certains secteurs, ce fut le cas cette année le long de la D8 à l'entrée du village où ce sont 400m de canalisations qui ont été changées, nous en avons profité pour remplacer 200m de réseau d'eaux pluviales qui était arrivé à bout de souffle.

Ce fut le cas aussi sur le secteur de « PIS » où le réseau a été refait sur le chemin communal qui longe la voie verte sur 200m en lieu et place de terrain impraticable en cas de fuite.

Le coût total pour ces travaux de rénovation du réseau s'élève à 52177€ HT.

Pour 2022, sont en projet le remplacement de la tuyauterie du château d'eau qui est corrodée, le déplacement de la pompe à chlore dans son local dédié et sa révision, la réfection de la clôture de la station de pompage en limite du périmètre immédiat, le changement de 7 vannes devenues inutilisables...

Tarif de l'eau 2022

Pour 2022, le prix du m³ reste inchangé vis-à-vis de l'année précédente soit 0.90€/m³, pour comparatif le prix de l'eau fourni par la SAUR est de 2.03€/m³

Contrairement aux entreprises privées, la régie ne verse pas d'argent à des actionnaires, elle investie massivement pour que les installations soient plus sûres et vieillissent bien, notre objectif étant de vous garantir une eau à la qualité irréprochable pour un juste prix !

Bilan 2021 municipal

- **Distribution de colis aux anciens de Vire**
- **Arbre de Noël de la Mairie**
- **Marché de Noël**
- **Marchés gourmands (tous les samedis)**
- **Mise à jour régulière du site internet de la Commune avec diverses informations et compte rendu du conseil municipal**
- **Bulletin Communal tous les 3 mois**
- **Achat des décorations de Noël**

Salle des fêtes :

Achats de 15 tables + chariot ; Achats de 48 chaises + chariot
Défibrillateur

Travaux salle des fêtes :

Eclairage WC public
Réparation de la chambre froide

Pôle santé :

Réunion de fin de chantier : le 18 janvier 2022 (contrôle)
Délibération pour le montant du loyer (réunion du 13 janvier 2022) ; Vote du conseil à l'unanimité
504 € + charges
Bail Professionnel 3 ans renouvelable
Installation et aménagement des professionnels de santé (9) à partir de mi-février 2022
(ostéopathe, acupuncteur, kinésithérapeute, infirmières (5), psy, sage-femme)
Ouverture aux patients pour les soins à partir du : 01 mars 2022
Le coût TOTAL des travaux payés à ce jour est de : **106 018.59€ TTC**
(Le coût total des travaux prévus est de 215 600 € HT - Subventions accordées : 80%)

Bibliothèque :

Achat étagères. Remplacement convecteurs.

Travaux réseau eau potable :

400 ml sur RD8 + réseau eau pluviale. Dont Pis : 200 ml. Remplacement de 5 compteurs d'eau
Coût : **52 177 € HT** par la SAUR

Station BRU ; Enquête chambre d'agriculture périmètre de sécurité....

Le montant des réparations des fuites sur le réseau 2019 / 2020 inclus = **26 500 € TTC**

Travaux des logements communaux :

Presbytère : fenêtres, portes, volets (à finir 1^{er} trimestre 2022)
Appartement de La poste : fenêtres, volets (à finir) + travaux de salle de bain et peinture (voté par le conseil)
La poste : fenêtre + volet roulant électrique (travaux courant 2022)
L'école appartement : volets (travaux courant 2022)

Cimetière avec parking voté à la réunion du conseil du 13 janvier 2022

- Demande de subventions faites
- Début des travaux prévus : mai 2022

Projets 2022 à débattre en réunion du conseil municipal

Ateliers

- Vestiaire pour Employé communal
- Inventaire de tout le matériel et outillage

Salle des fêtes

- Aménagement cuisine, travaux de peinture plus divers
- Embellissement place salle des fêtes, église, mairie (jardinières, fleurs)

Port de Vire

- Extension éclairage port de vire
- Terrain pétanque à rénover
- Base nautique, (ponton construit et mis en place par la CCLV)
- Aire de pique-nique et divers aménagements

Projets 2023 à débattre en réunion du conseil municipal

- Trottoirs en béton lavé
- Enfouissement du réseau électrique au rond-point
- Aire de jeux (à la place de l'assainissement)
- Parcours santé